

**Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
23 mars 2021**

Langues et cultures régionales en Nouvelle-Aquitaine, notre patrimoine vivant

Les langues et cultures régionales participent pleinement au patrimoine culturel de la Nouvelle-Aquitaine. Ce patrimoine vivant rassemble dans notre région trois grands domaines linguistiques : le basque (euskara), l'occitan (ou langue d'oc, dans ses variantes gascon, limousin et languedocien) et le poitevin-saintongeais (dans ses deux variantes poitevin et saintongeais). Malgré les efforts entrepris depuis déjà plusieurs années par de nombreuses associations, organismes et acteurs publics, ce patrimoine reste toujours menacé ou en sursis, notamment du fait de la relative faiblesse du nombre de locuteurs et des difficultés de transmission.

Alors au moment où le Parlement examine un projet de loi cadre relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, la feuille de route 2021-2024 proposée par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine est accueillie avec enthousiasme par le CESER. Les objectifs et orientations de cette feuille de route s'inscrivent dans le respect des engagements internationaux associés au respect des droits fondamentaux des personnes, et plus particulièrement des droits culturels.

Le CESER invite à une plus large mobilisation des acteurs publics en région (État, collectivités territoriales, au travers notamment du Contrat de plan Etat-Région et au sein de la Conférence territoriale de l'action publique), et plusieurs pistes concrètes sont avancées :

- En matière d'enseignement, aligner le coefficient de notation des langues régionales sur celui appliqué aux langues anciennes (latin et grec).
- Organiser le développement de la formation aux langues régionales pour adultes, en veillant à l'éligibilité de ces formations au compte personnel de formation, et en l'étendant aux métiers liés à la valorisation du patrimoine.
- Renforcer la présence des langues et cultures régionales dans les médias en région (presse, TV, radios, réseaux numériques).
- Prendre en compte les langues et cultures régionales dans les chartes et programmes des Parcs Naturels Régionaux et espaces naturels régionaux d'une part et dans les programmes territoriaux liés aux destinations touristiques d'autre part.
- Intégrer cet aspect dans la politique régionale de soutien à la recherche en sciences sociales et dans la politique de développement économique.

Enfin, le CESER invite le Conseil régional à une approche élargie de ce patrimoine en prenant aussi en considération la spécificité des langues dites minoritaires.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr